

**VOEU POUR UNE CONSULTATION DEMOCRATIQUE
SUR LE PROJET DE DEMOLITION DE L'ANCIENNE
GENDARMERIE DE VILLEJUIF ET SUR LE PROJET DE
CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER AU PROFIT DE
L'ASSOCIATION DES MUSULMANS DE VILLEJUIF**

**présenté par les groupes Modem, Villejuif Autrement-EELV
Vivre à Villejuif
et Mme Françoise Beutheret**

Attendu que la majorité sortante vient de décider le lancement d'une opération immobilière majeure sans consultation préalable de la population de la ville, sur la parcelle immobilière située entre le 130 Boulevard Maxime Gorki, et le 8 rue la Commune à Villejuif, comprenant :

-la démolition de la gendarmerie et d'un ensemble de logements situés sur une parcelle de terrain au niveau du 130 Boulevard Maxime Gorki, et du 8 rue la Commune à Villejuif ;

- un emprunt de 250 000 euros supporté par la ville, correspondant à une avance faite par la ville à l'AMV, destinataire de l'opération immobilière, pour la démolition de la gendarmerie, emprunt remboursable sur 20 ans au taux de 3,80% ;

- la location par bail emphytéotique, toujours au profit de l'AMV, de ladite parcelle pour 1 euro par an pendant 99 ans, ce qui, pour les Villejuifois, correspond à un avantage exorbitant accordé à une communauté religieuse locale ;

- la cession au département par la ville d'une douzaine d'appartements neufs pour compenser la démolition de ceux de la gendarmerie ;

- la construction par l'AMV d'un complexe immobilier cultuel et culturel de 4972 m2 intégrant une mosquée d'une capacité de 1200 places dans la proximité immédiate de l'église copte, un centre de festivités et des commerces, assortis de 40 places de parking, et sur le bord de la RD7 déjà très dense en trafic ;

compte tenu des motifs précédemment exposés, nous demandons que soit revu le projet, en concertation et en toute transparence avec les citoyens de Villejuif, afin de permettre à l'AMV, sans favoritisme, de présenter un nouveau projet de centre culturel et cultuel, dans des conditions acceptables pour tous.